

Image not found or type unknown



Licenciement pour tentative de suicide sur le lieu de travail

Par **serrao_old**, le **20/07/2007** à **13:36**

bonjour j ai fait une tentative de suicide sur mon lieu de travail. J ai du voir un psychoterapeute a l hopital qui ma prescrit un arret de travail de 3 semaines pour depression severe. je viens de recevoir par recomande une lettre pour un entretien prealable de licenciement.a t il le droit de me licencier? sur la lettre il marque que les faits qu il me sont reproche sont grave.